

Si je puis dire et si vous voulez :
quand pouvoir régit dire mais que vouloir reste sans rection

Guillaume Ciry
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis

Sous l'appellation «pragmatèmes», certains auteurs rangent ce que d'autres appellent «marqueurs discursifs» (désormais MD) et notamment Buchi, cité par Hassler (Hassler 2016 : 2). Or, pour ces pragmatèmes ou MD, et même s'ils ont effectivement fait l'objet d'études individuelles, la tendance actuelle depuis Dostie 2004 est à l'analyse paradigmatique : que ce soit sous l'angle sémantico-pragmatique (chez Gomez-Jordana & Anscombe eds 2015 ou dans une perspective «dictionnariste» chez Anscombe & Rouanne eds 2016), contrastif (Dostie & Pusch eds 2007 et Beeching à paraître) ou encore distributionnel (Beeching & Detges eds 2014). En français, les entreprises de regroupement des MD n'ont pas encore été menées à partir du patron SI+PERS+V+(INF), même si des auteurs l'ont déjà décrit comme relevant des «emplois en clause méta-énonciative elliptique» (Corminboeuf, 2009: 299). Récemment, Brinton a proposé pour l'anglais une modélisation de ces MD à partir de trois critères : leur structure relève d'une *If-Elliptical clause*, leur sujet est une deuxième personne et ils contiennent un verbe impliquant un choix (Brinton 2014: 271 et suivantes).

Dans la présente contribution, je propose donc d'analyser cette modélisation pour une sous classe de MD du français à partir de deux critères définitoires : les MD relèvent des «emplois en clause méta-énonciative elliptique» et ils contiennent un modal. Il s'agira donc de comparer les MD relevant de la structure SI+PERS+VMod+(INF) (elle-même sous classe du patron SI+PERS+V+(INF) mentionné supra), et notamment les MD *si vous voulez* (désormais SVV) et *si je puis dire* (désormais SJPD). Le choix de ces deux MD en particulier est dicté par la perception spontanée de leur proximité et de leur interchangeabilité par les locuteurs d'une part et par leur important rendement dans les corpus d'autre part, notamment par rapport à d'autres MD de la sous classe voire aux MD du patron plus «général» SI+PERS+V+(INF) (sur ce point, voir Ciry 2014)

En m'appuyant sur l'étude minutieuse d'occurrences issues de plusieurs corpus écrits et oraux (Frantext, CLAPI, CFPP2000, Tcof), d'archives radiophoniques, télévisées et numériques récentes, mon objectif est tout d'abord de montrer que SVV comme SJPD ont connu une période transitoire de figement. Pendant cette période, SVV a pu sporadiquement régir un complément essentiel comme en (1) :

(1) *Le cadavre est un autre corps : il sera la matière, si vous voulez le nommer ainsi ; mais il n'est pas le corps.* (1840)

alors que SJPD a pu fonctionner sans complément essentiel, en toute ambiguïté, comme en (2) :

(2) *Je ne veux point porter de cornes, si je puis ; /Et comme à m'épouser sa fortune l'appelle,/Je prétends corps pour corps pouvoir répondre d'elle* (1661)

et ce jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, quand SJPD (avec dire) s'installe et se développe. L'évolution des deux MD a donc été opposée (SJPD s'est développé de manière moins elliptique, SVV de manière plus elliptique) tout en restant symétrique.

Pourtant, les deux MD sont stratégiquement interprétables de la même manière. En effet, dans un premier temps SI, pour les deux MD, marque l'ouverture d'un espace mental interstitiel alternatif pour, dans un deuxième temps, et dans cet espace tout juste ouvert, soit poser le *pouvoir dire* du locuteur pour SJPD soit le *vouloir supputé* d'autrui pour SVV. Dans les deux cas, SI, comme outil d'ouverture d'un espace mental alternatif et donc comme *atténuateur*, permet tantôt à JE d'affirmer un pouvoir tout en ménageant le co-locuteur (le pouvoir ne doit pas être posé trop abruptement) tantôt de concéder à VOUS sa propre volonté sans pour autant lui accorder trop d'importance au risque de perdre la face (l'altérité est envisagée mais elle doit être maintenue à distance par l'ellipse de l'objet de vouloir). Une telle analyse permet de comprendre et que pouvoir doit s'appliquer sur dire (JE doit en effet révéler a minima ce sur quoi porte son pouvoir pour que ce dernier soit efficient) et que l'objet de vouloir doit rester évanescent car ce que veut le co-locuteur peut certes être pris en charge par le locuteur employant SVV mais en faisant en sorte que l'objet de vouloir reste en suspens. La logique stratégique reste donc la même dans les deux cas et le fait que les contextes d'emploi de ces deux MD soient exclusivement dialogaux voire agoniques permet de les interpréter dans le contexte métaphorique de Lakoff: DISCUSSION=GUERRE, où les deux MD relèvent d'une même «stratégie» de détournement par laquelle le locuteur cherche à conserver voire à étendre sa position de force par rapport à son co-locuteur, mais sans en avoir jamais l'air.

Brève bibliographie indicative :

ANSCOMBRE & ROUANNE. *Histoires de dire Petit glossaire des marqueurs formés sur le verbe dire.* Bern: Peter Lang, 2016.

BEECHING, GHEZZI, MOLINELLI eds, «Metacommenting in English and French: a variational pragmatics approach», *Positioning the Self and Others: social indexicality and identity construction.* Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, à paraître

BEECHING, DETGES eds, *Discourse functions at the left and right periphery.* Boston : Brills, 2014

BRINTON, “If you choose/like/prefer/want/wish: the origin of metalinguistic and politeness functions” *Late Modern English Syntax,* Cambridge: CUP, 2014.

CIRY. Et « Puis » : Quoi Encore ? *Pour Une Nouvelle Justification de La Persistance de PUIS En Français Contemporain: Le Cas De Si Je Puis Dire,* CMLF 2014

CORMINBOEUF. *L'expression de L'hypothèse En Français.* Champs Linguistiques. Bruxelles: De Boeck Duculot, 2009.

DOSTIE. *Pragmaticalisation et Marqueurs Discursifs: Analyse Sémantique et Traitement Lexicographique.* Champs Linguistiques. Bruxelles: De Boeck.Duculot, 2004.

DOSTIE & PUSCH. *Les marqueurs discursifs.* Paris: Larousse, 2007.

GOMEZ-JORDANA & ANSCOMBRE eds. *Dire et ses marqueurs.* Langue française 186, Paris: Larousse, 2015.

HASSLER, *Pragmaticalisation parallèle des marqueurs discursifs : le cas de déjà,* CMLF 2016